PROCES-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2026

OUVERTURE DE SÉANCE : 19H00.

PRÉSENTS : 31.
M. Benjamin VERDEIL - Mme Louisa KAOUANE-METAHRI - M. Jean-Luc CATHALAU - Mme Céu DA COSTA - M. Vincent TERRASSIÉ - Mme Béatrice VICENTE - Mme Danièle MAXIMILIEN - M. Pascal ROBERT-COLS - Mme Nathalie ETIENNE - M. Pierre CATHALAU - Mme Laure BONNET - M. François ROQUES - Mme Marie-Camille POUJOL-MAFFRE - M. Jules MONTELS - Mme Nathalie GAYRAUD - M. Étienne GAY - Mme Saliha AïT AïSSA - M. Jean-Pierre DILÉ - Mme Leslie LANAU - M. Kader BELMAAZIZ - Mme Karine LLUCH-SALA - Mme Béatrice HAYMES - M. Frédéric LACAZEDIEU - Mme Annick POVOA - M. Julien BACOU - Mme Isabelle VAURS - M. Boris CORTIJOS - Mme Marine MALEPLATE - M. Joël DELMAS - Mme Thérésa RAJAOARISOA - M. Jean-Marc AUBÈS.

ABSENTS OU EXCUSÉS : 2
M. Henri BES (pouvoir M. Benjamin VERDEIL) - M. Pedro MARQUES (pouvoir Mme Céu DA COSTA).

DONT ABSENTS AVEC POUVOIR : 2
M. Henri BES (pouvoir M. Benjamin VERDEIL) - M. Pedro MARQUES (pouvoir Mme Céu DA COSTA).

DONT ABSENTS SANS POUVOIR : 0.

VÉRIFICATION DU QUORUM :

Quorum atteint : 31 présents.

Votants : 33.

ÉLECTION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme Céu DA COSTA est désignée secrétaire de séance.

A) PROCLAMATION DES RÉSULTATS DES ELECTIONS MUNICIPALES :

9614 inscrits, 5750 votants, soit 59,81%. 5723 bulletins exprimés ; 57,45 %.
M. Julien BACOU a obtenu 2552 voies ; 46,21%. M. Benjamin VERDEIL a obtenu 2971 voies ; 53,79%.

B) POINT À L'ORDRE DU JOUR :

1) Élection à l'ordre du Maire :

M. Jean-Luc CATHALAU : salue les personnes suivant la séance du Conseil municipal. Il a quelques mots sur le début de la mandature :

Nous sommes donc réunis ce soir dans la salle de la République de la mairie de notre ville pour la tenue de ce premier conseil municipal, de cette nouvelle mandature. Dans cette salle, baptisé du nom de République. République pour honorer ce principe de la souveraineté du peuple et l'avènement des principes qui indiquent que la République est indivisible, laïque, démocratique et sociale auxquels il convient d'y ajouter les valeurs de liberté, de fraternité et d'égalité.

Ces trois mots qui sont la devise de notre nation et qui sont inscrits au fronton de ce bâtiment la mairie de Graulhet cette ville qui est la nôtre. Graulhet vie du passé industriel glorieux et prospère mais aussi avec un passé, Historique et culturel, notre blason avec l'épi de froment et le marteau d'or symbolise parfaitement son histoire.

Graulhétoises et Graulhétois, fiers héritiers à ce jour de ses passés. Soyez aujourd'hui avec caractère les acteurs réels du présent et bâtissez avec nous. Un futur à améliorer pour notre ville dans et avec les valeurs et les principes que garantit notre République. Par le pouvoir que me confère la loi, je précise ce que l'on sait jusqu'à l'élection de Monsieur le Maire.

Ainsi, j'ai eu la possibilité de m'adresser à vous et au-delà et j'en mesure l'honneur qui m'a été fait. Je vous remercie, nous allons procéder à l'élection du maire je demande donc s'il y a des candidats à cette élection.

M. Benjamin VERDEIL et M. **Julien BACOU** sont candidats.

Mme Marie-Camille POUJOL-MAFFRE et **M. Jules MONTELS** sont les assesseurs de cette élection.
Le vote se fait à bulletins secrets.

M. Benjamin VERDEIL est élu à la majorité

M. Benjamin VERDEIL : fait son discours :

Bonsoir à toutes et à tous. Chères Graulhétoises, chers Graulhétois, Mesdames, Messieurs les membres du Conseil municipal, à vous toutes et à vous tous qui êtes venus ce soir nombreux, je regrette que vous n'ayez pas la possibilité de vous asseoir toutes et tous, mais je pense qu'effectivement, le nombre de personnes qui sont ici ce soir montre les attentes qu'il y avait pour notre ville. Je veux d'abord te remercier à toi, mon cher Jean-Luc, d'avoir officié ce soir afin d'ouvrir notre assemblée, et initier la première délibération de notre nouvelle mandature.

En tant que doyen d'âge de notre conseil, je suis très heureux que cette écharpe tricolore m'ait été remise par un homme de cœur, de valeur, d'intégrité, de sincérité, qui aime profondément Graulhet, et est un exemple de l'engagement local au sein de notre tissu associatif depuis des années. Là où certains ont fui ce soir leur responsabilité d'honorer une tradition républicaine, toi, en bon soldat du feu, tu sais ce que l'honneur, le courage et le dévouement veulent dire pour ne jamais se dérober et être respectueux de la démocratie. Merci à toi.

Et c'est donc aux Graulhétois et aux Graulhétoises que je tiens à adresser un immense merci. Particulièrement à toutes celles et à tous ceux qui se sont déplacés pour voter les dimanches 15 et 22 mars derniers. Merci à eux d'avoir pris le temps de participer à la vie démocratique de notre ville, à une époque où l'abstention progresse partout.

Chaque citoyen qui se déplace fait vivre la démocratie. Venir s'exprimer, faire vivre ce droit de vote qui nous est si envié par delà nos frontières, par bien des pays et des peuples qui rêveraient de pouvoir user de cette chance. Chance qui devrait nous obliger, je le crois, à être conscients des privilégiés que nous sommes de vivre en France, dans un pays libre, en paix et une démocratie qui respecte les opinions et les expressions de chacun. Merci à vous de la confiance que vous nous avez accordée et du message que vous avez voulu faire passer.

J'ai très bien compris et entendu qu'au-delà d'une adhésion à nos idées, à notre dynamique et à notre projet au premier tour, d'autres voix s'étaient mêlées, fédérées, rassemblées autour de notre liste au second tour, nourries d'une volonté de donner plus de force aux valeurs républicaines et laïques, ainsi qu'à une vision de notre ville et de la société qui unit plus qu'elle ne divise, réunit plus qu'elle n'oppose, qui apaise plutôt qu'elle ne fracture ou ne déchire, donnant ainsi tout son sens au vivre ensemble.

De cela, j'en suis pleinement conscient et je sais qu'il nous faudra prouver avec ardeur et engagement que nous sommes attachés à réparer cette ville, à retisser les liens entre tous nos concitoyens qui ont pu douter ces dernières années en allant exprimer des colères. Des doutes, un ras-le-bol parfois, une déception aussi en la politique, une désillusion en l'action publique. Ceci en se réfugiant dans des votes, populistes ou extrêmes, parfois même clientélistes, identitaires ou communautaires, qui ne sont en rien porteurs de solutions d'alternatives.

Et quand on veut vraiment retrouver de la pondération et de la modération, il peut y avoir d'autres options. Pour autant, notre devoir est d'être les élus de toutes les Graulhétoises et les Graulhétois, respectueux de la diversité des opinions et des messages portés, sans nier aucune de ces évidences qui nous obligent encore plus à travailler. Servir, agir et faire réussir, briller durant les 6 prochaines années autour de l'impérieuse nécessité de donner un souffle nouveau à notre vie.
Nous ne serons pas dans la continuité, nous ne sommes pas les héritiers. Nous ne sommes en rien les obligés d'un parti, d'un clan, des copains ou des coquins engoncés dans un sectarisme, un dogmatisme, voire même un passif

à assumer. Nous sommes des Graulhétoises et des Graulhétois représentant cette diversité qui fait la richesse de notre commune. Nous sommes celles et ceux qui incarnons le changement souhaité dans les pratiques, dans le fonctionnement, dans les méthodes et dans une approche humaine de l'exercice du pouvoir et des responsabilités, qui place finalement l'écoute, la proximité, la transparence, la rigueur, la mixité au cœur du projet et des priorités que nous mettrons en œuvre pour Graulhet.

Vous l'imaginez ce soir, ce moment est particulièrement émouvant pour moi. Le 4 janvier 2021, j'ai franchi les portes de cette mairie pour la servir au sein de son administration, parmi les agents dévoués et qui sont les chevilles ouvrières de notre collectivité. Ceux-ci aux côtés d'un homme et d'une majorité auxquelles je croyais et dont je pensais en sincérité qu'il pourrait œuvrer à transformer Graulhet.

Mais la réalité a été tout autre. Et quand j'ai décidé de démissionner en mars 2023, de reprendre ma liberté, mon activité indépendante afin de rejoindre le monde économique et de défendre au quotidien nos artisans, nos commerçants, nos dirigeantes et dirigeants, entrepreneurs du département au sein de la Confédération des petites et moyennes entreprises, je ne pensais pas revenir un jour ici, à cette place, entouré d'une formidable équipe qui m'a accompagné sur ce chemin.

Un chemin qui n'était finalement au début évident que pour nous même. Personne ne nous attendait, personne ne croyait que nous irions au bout. Personne n'aurait misé sur notre capacité à nous rassembler, à unir nos forces en dépassant nos divergences pour ne garder que l'essentiel : notre attachement à Graulhet. Et pourtant, ce soir, nous sommes là et je veux dire à mes 34 colistiers, dont 26 sièges autour de cette table, à cette équipe qui a mis beaucoup de cœur dans cette campagne, combien je suis fier et heureux d'avoir été leur capitaine.

Oui, je vous laisse imaginer la fierté qui est la mienne ce soir, celle de ce gamin né au pied des Pyrénées, de grands-parents tarbés et d'un grand-père tarnais, d'une famille gaulliste d'un côté et socialiste de l'autre, de parents très impliqués dans le monde associatif, sportif, mais aussi dans la vie citoyenne de notre village. La fierté de ce petit garçon passionné de la chose publique et amoureux de l'éloquence politique qui rêvait pourtant de devenir vétérinaire et est aujourd'hui face à vous un homme avec ses échecs et ses réussites. Les leçons et l'expérience d'un parcours qui croît encore plus que nous sommes à un moment où il nous faut réconcilier, apaiser, recoudre les plaies, soigner des fractures et finalement mouiller le maillot, comme on dit en terre d'Ovalie, car c'est par la preuve et l'action au quotidien que nous redonnerons confiance à nos concitoyens.

Alors, dès demain et dans les années à venir, comme nous y sommes engagés pendant cette campagne électorale, nous allons progressivement créer une police municipale de proximité, déployer un nouveau dispositif de vidéoprotection et intensifier les sanctions dissuasives, réhabiliter notre piscine en reconstruisant un site durable adapté au handisport et au sport santé, s'engager dans une grande opération de rénovation urbaine du quartier centre-ville en sauvegardant notre patrimoine. Faire du développement économique, du commerce, de l'industrie notre priorité commune. Accompagner et soutenir les associations de la ville dans leurs projets et leurs événements. Ne pas augmenter les impôts communaux déjà tellement élevés et attirer de nouveaux foyers de la classe moyenne pour mieux répartir l'effort. Aménager en plusieurs tranches le site de la Jonquière en plaine des sports doté de terrains synthétiques. Rouvrir un centre social en cœur de ville, une Maison des solidarités et du vivre ensemble avec un guichet social unique. Obtenir un plan pluriannuel de rénovation de nos groupes scolaires au-delà de l'école de Crins, car les autres sont également en piteux état. Tendre vers une accessibilité générale de la ville aux personnes handicapées à l'horizon 2035, rénover les avenues Charles de Gaulle et Victor Hugo avec un éclairage intelligent et placer la santé et l'accès aux soins de proximité au cœur d'un plan d'action public privé pour attirer de nouveaux médecins et professionnels de santé. Je ne vais pas égrainer toute la liste de ce projet non exhaustif que nous avons défendu et qui constitue une vision globale et porte une ambition forte pour l'avenir de Graulhet.

Il place la qualité de vie, la propreté, les solidarités, la sécurité, l'intergénération, l'emploi et l'économie, la réussite éducative, les mobilités, le logement, le commerce, la jeunesse, le développement durable au cœur des actions à venir. Il propose des projets pragmatiques pour toutes les générations. Il a été pensé et co-construit pour répondre aux préoccupations réelles de nos concitoyens, qu'elles soient écologiques, économiques, sociales ou familiales. Mais ce projet, il ne pourra se faire que sur la base de finances municipales saines.

Ainsi, comme je m'y suis engagé dès ce lundi, j'engagerai une demande auprès de la chambre régionale des comptes et du préfet pour obtenir un audit financier indépendant sur l'utilisation de l'argent public ces dernières années. Nous viendrons ensuite présenter ce livre blanc des finances municipales lors de réunions publiques en pleine transparence. Et ce n'est qu'après ce droit d'inventaire que nous pourrons mettre en place une

programmation rigoureuse et maîtrisée de nos investissements ainsi qu'une politique assumée d'économie dans notre fonctionnement.

Chaque euro dépensé devra être un euro utile. Ce travail, nous le ferons avec détermination. J'ai également un attachement profond au service public. Ce soir plus que jamais, je veux rendre un hommage appuyé aux agents de notre collectivité qui ont été bien malmenés sur le plan humain ces trois dernières années et qui pourtant œuvrent pour donner corps à tous les projets. Sans eux, rien n'est possible et je sais que nous pouvons compter sur leur engagement pour arriver à tenir cette feuille de route.

Il nous faut, très rapidement, retrouver cette envie collective de servir notre ville, de montrer aux Graulhétoises et Graulhétois qui ont une image très altérée du personnel communal, que les caricatures des municipaux ne sont pas fondées car le travail est bien réel, que la motivation est présente, que la fierté d'agir pour la ville est chevillée au corps et que ce respect mérité dans le regard de nos concitoyens, il s'acquiert.

Par l'attachement commun que nous vouons à notre ville, aux conseillers municipaux d'opposition, je veux dire que des passerelles sont possibles dans nos propositions. J'invite chacun à rechercher ce qui nous unit pour le mettre en place le mieux possible. Ce qui nous différencie est bien réel et doit pouvoir s'exprimer en raison et avec conviction. Je serai vigilant à la qualité de nos débats et à notre capacité à toujours mettre l'intérêt supérieur de Graulhet au cœur de nos échanges.

La parole de chacun sera écoutée et je m'attacherai, comme je l'ai toujours fait dans ma vie professionnelle, citoyenne et militante, à respecter la diversité des opinions exprimées. C'est la base de la démocratie telle que je la conçois. Et les 46% de Graulhétois qui ont voté pour votre liste, Monsieur BACOU, méritent notre respect et le même engagement plein et entier à leur service.

Bref, notre ville est à un tournant. Une nouvelle page de son histoire doit s'écrire avec nous toutes et nous tous. Ce changement nécessaire doit se faire et doit être profond si nous voulons donner à Graulhet toutes ses chances. Ceci en retrouvant aussi toute sa place au sein de la Communauté d'Agglomération dans un pacte resserré avec Gaillac, loin des velléités d'antan ou d'une concurrence mortifère, car nos destins sont liés. Il nous faut définir un pacte collectif fondé sur le respect et la complémentarité avec les petites communes de la ruralité, car nous avons tout à gagner à nous entendre, à nous comprendre à réaliser les investissements par bassin de vie de façon cohérente et pragmatique, à vraiment mutualiser pour réduire les coûts plutôt que d'augmenter toujours la fiscalité par manque de choix stratégiques éclairés, comme cela a été le cas avec la cotisation foncière des entreprises ces dernières années. Nous avons aussi à donner plus de lisibilité aux compétences portées par l'agglomération qui touchent notre quotidien et doivent demain répondre aux enjeux majeurs d'aménagement de nos territoires.

Je le dis avec fermeté, si nous n'arrivons pas à créer cette synergie Gaillac-Graulhet et la rivalité en dépassant nos préjugés, nos craintes aussi, les querelles politiques stériles du passé, alimentées par des égos, des postures ou des intérêts particuliers, alors nous serons comptables de l'inertie et de l'échec de ne pas avoir réussi à construire ensemble un esprit communautaire, au service des habitantes et des habitants de l'agglomération. Celles et ceux parmi les nouveaux élus composant le conseil d'agglomération, qui ne comprendraient pas cet enjeu capital qui doit nous motiver à fixer un cap et à définir enfin un projet clair, passeraient pour les truites les moins oxygénées de la rivière, comme aurait pu me le souffler un colistier poète et imagé durant cette campagne.

Pour ma part, je suis convaincu que le développement de Graulhet et de tout le bassin de vie du pays graulhétois avec les communes qui nous entourent, passe par cette intelligence collective, sans y perdre nos spécificités, mais en portant une voix constructive de bon sens et combative. À mon niveau, je m'y engagerai pleinement, car je sais que c'est par l'esprit communautaire que nous pourrons tous ensemble faire gagner nos villes et villages.

Enfin, avant de conclure, je souhaite exprimer ce soir le plaisir que j'ai éprouvé durant cette campagne. Au-delà des réunions publiques, de l'élaboration d'une liste, d'un projet, des priorités d'action, une campagne, c'est d'abord des rencontres sur le terrain. Depuis mon arrivée à Graulhet, il y a plus de cinq ans, j'ai rencontré des hommes et des femmes avec un cœur immense, accueillant, attachant, simple, authentique. Qui ont su me transmettre la passion pour notre ville.

J'ai noué ici des amitiés sincères, indéfectibles, avec des personnes qui sont devenues finalement ma seconde

famille. Je ne les citerai pas, ils se reconnaîtront, mais ils ont été un maillon essentiel de cette chaîne d'union qui m'a donné envie de m'établir ici, de poser mes valises, d'y construire ma vie, d'y investir, d'aimer Graulhet et de vouloir porter ce combat citoyen pour en devenir, le premier des ambassadeurs sur tous les terrains.

Même si la critique est facile et certaines problématiques bien réelles, on est heureux ici, on y vit bien, on sait partager, on sait être solidaire, on sait se dire les choses de manière franche et sincère, on sait se combattre parfois, et se retrouver surtout, et notamment autour d'un verre avec modération et généralement pour finir en chanson. J'en ai fait encore et encore des belles rencontres durant ces derniers mois de campagne. Des rencontres avec des concitoyens intéressés par leur ville, par leur quartier, par leur cadre de vie, qu'ils veulent laisser meilleur à leurs petits-enfants ou à leurs enfants. C'est seulement au fil de ces échanges sur le terrain et au gré d'une confiance partagée, qu'un candidat qui souhaite devenir élu peut retrouver la force de porter les attentes de ses concitoyens. J'ai aimé être sur le terrain. Et je continuerai à venir à votre rencontre, en proximité, à l'écoute.

La mairie vous sera ouverte, elle est votre maison. Et je ne serai pas un maire enfermé dans ces certitudes murées ici. Car si cela était le cas, par l'ampleur de la tâche parfois, ou pris par les défis qui nous attendent, je sais justement que mes amis, comme les membres de cette majorité, sauront venir me le rappeler, parce que ce ne sont pas des moutons bien dressés, serviles à leur berger pour les mener au précipice. Mais des personnes vraies, au caractère bien trempé, qui se sont engagées avec moi pour une seule priorité, Graulhet.

Je l'ai dit tout à l'heure, il y a forcément beaucoup d'émotion à endosser l'écharpe de mère. C'est une lourde responsabilité dont le sens premier est de représenter finalement les autres, cette communauté humaine proche, constituée d'hommes et de femmes de tous les âges, de toutes les situations de vie, avec une grande diversité d'attentes et dont il faut extraire le meilleur possible. Endosser cette écharpe, c'est aussi symboliquement affirmer que dans notre République, je serai le garant de la loi. Intérêt général, règles communes, équité sont à la base de la fonction de maire et j'y veillerai.

Pour terminer mon propos, vous me permettrez d'avoir des pensées plus personnelles pour celles et ceux sans qui je ne serais pas là et qui m'ont accompagné d'une main bienveillante depuis mes premiers pas et entouré de beaucoup d'amour. Je veux penser à mes grands-pères, Paul, le tarnais, Yvon, le bigourdan, à ma si exceptionnelle grand-mère, Olivia, qui ne sont plus là pour vivre ce moment ce soir.
Je veux penser à la seule qu'il me reste parmi ces piliers majeurs de mes valeurs, ma grand-mère Nanette de 90 ans, à la santé fragile mais qui, j'en suis certain, nous regarde devant son écran ce soir grâce à la technologie qui efface les kilomètres. Merci à vous de m'avoir transmis le courage, la dignité. Merci de m'avoir appris que le travail paye, que rien ne se donne, que tout se mérite. Merci de m'avoir montré sans discours, mais par l'exemple, ce que signifie l'effort, la persévérance et le sacrifice, vos valeurs humaines. Elles coulent dans mes veines. A mes parents qui sont là ce soir, j'adresse toute ma reconnaissance et ma gratitude. Je sais les inquiétudes qui peuvent vous traverser, et notamment celle d'une maman. Quand on voit aujourd'hui la violence du combat politique, la déferlante haineuse sur des réseaux sociaux, où derrière un écran, souvent anonymement, une bile acide et amère se déverse en flots continus, sans chercher à connaître ou à vérifier les faits. Tout est pris pour argent comptant et vérité, et chacun devient finalement un procureur en puissance, sans discernement ni tolérance. Ce sont les travers des excès de notre monde. Et il nous faut garder souvent beaucoup de distance afin de bien avoir le cuir tanné dans une ville à l'histoire mégissière et ouvrière.

J'ai envie de te le dire, sois rassurée, maman, ce soir, on sait se forger une cuirasse à toute épreuve, encaisser les coups et aussi entrer en mêlée quand il le faut. Tous les deux, vous m'avez appris l'intelligence du cœur à donner, à s'engager, à être utile aux autres, sans jamais rien attendre en retour. Aujourd'hui, si je suis ici, c'est parce que vous avez cru en moi, que vous m'avez offert avec mon petit frère Clément une éducation empreinte de beaucoup de bonheur, nous montrant que l'avenir pouvait être meilleur si on s'en donnait les moyens de le conquérir avec ardeur et surtout avec honneur. Cet exemple de vous avoir eu tout donné à vos enfants, il nous a inspiré, il nous a formé.Il nous a forgé grâce à ce que vous nous avez transmis, la force, le courage, l'exigence, le sens du devoir et surtout l'importance de mettre l'humain au cœur de tout.

Merci à vous pour tout cela, ici-bas ou tout là-haut, pour celles et ceux qui sont partis trop tôt, sachez que je vous aime profondément. Je bouclerai cette boucle sur une citation du philosophe français Henri Bergson qui traduit à cet instant parfaitement ma pensée et je le crois, en tout cas je crois pouvoir le dire aussi, celle de notre équipe, l'avenir ce n'est pas ce qui va arriver, mais c'est ce que nous allons en faire.
Alors au travail ! Parce que les Graulhétoises et les Graulhétois attendent à raison des actes plus que des mots afin que tous ensemble dans les prochaines années nous fassions vraiment gagner Graulhet, je vous remercie.

M. Julien BACOU : félicite M. Benjamin VERDEIL et fait son discours :

« Merci. Chers Graulhétois, chers nouveaux collègues, Monsieur le Maire, je tiens tout d'abord à vous adresser mes plus sincères félicitations républicaines pour votre élection. Je souhaite également vous remercier pour la tenue de nos débats durant cette campagne ainsi que, pour le respect témoigné à l'égard de nos électeurs à l'issue du scrutin de dimanche dernier. Tous n'ont malheureusement pas eu cette retenue et cette classe. Certains ont préféré troquer durant cette campagne la démocratie au profit de la voyoucratie.

Ils l'ont payée dans les urnes. Le retour de bâton est parfois à la hauteur du mépris affiché pour les fameuses valeurs de la République. Avec l'arrogance et le sectarisme que nous leur connaissons, on ne peut pas dire que certains élus de l'ancienne mandature manqueront au débat public croyettois. Si j'ai pu y contribuer à mon échelle, c'est déjà une victoire. Je forme le vœu que nos débats soient désormais plus apaisés, ils ne feront pas de mal et plus constructifs que lors du précédent mandat. À ceux qui pensent avoir accompli leur devoir en méprisant 2552 Graulhétois par des arrangements d'arrière-boutiques, je veux dire ceci on ne se met pas durablement en travers d'un peuple qui se remet à espérer.

Avec 46,2% des voix, nous avons doublé notre score de 2020 ainsi que notre représentation au sein de ce Conseil. Si certains appellent cela un barrage, alors il faudra rapidement en consolider les fondations. Car le seul barrage réellement efficace, c'est celui qu'ils ont dressé contre leurs propres électeurs en renonçant à le représenter dans cette Assemblée. Pour ma part, je veux dire sincèrement, groyétois, je ne vous abandonnerai pas. Je tiens à vous assurer, Monsieur le Maire, que vous trouverez face à vous une position exigeante, rigoureuse mais toujours constructive.

Je serai particulièrement vigilant sur plusieurs engagements qui constitueront pour nous des lignes rouges, la création d'une police municipale, la rénovation de notre piscine et de nos écoles, ainsi que l'absence de toute hausse d'impôts, que ce soit pour la commune mais également au niveau de l'agglomération. Tant que ces orientations iront dans le bon sens et dans l'intérêt des Graulhétois, nous saurons mettre une position responsable car nous partageons tous ici un objectif commun, améliorer concrètement le quotidien de nos concitoyens. Je poursuivrai cet engagement avec détermination car la politique, ce n'est pas l'engagement d'un moment mais un engagement de tous les jours.

Je défendrai chaque Graulhétois avec humilité, avec constance et fidélité à la parole donnée pour que notre ville avance réellement. Je vous remercie"

M. Benjamin VERDEIL : remercie M. Julien BACOU. Il dit qu'il sera l'élu de tous les Graulhétois.

L'élection du Maire se fait en public, au scrutin secret et à la majorité absolue des membres présents ou représentés :

- Deux premiers tours de scrutin a la majorité absolue, puis un troisième tour de scrutin a la majorité relative si aucun candidat n'obtient de majorité absolue au cours les deux premiers tours.

- En cas d'égalité de suffrages, le plus âge est déclaré élu. Absence de formalisme : pas d'obligation d'utiliser urne et isoloir - pas de modèle pour le bulletin de vote

Dès son élection, le nouveau maire préside le conseil municipal chargé de déterminer le nombre d'adjoints.

Le vote se fait à bulletins secrets.
M. Benjamin VERDEIL est élu à la majorité.

26 voix pour **M. Benjamin VERDEIL**.
7 voix pour **M. Julien BACOU**.

2) Détermination du nombre d'adjoints :

M. Benjamin VERDEIL : dit qu'il a fait le choix de présenter 7 adjoints dans des délégations renforcées dans le dessein d'agir pleinement.

La détermination du nombre d'adjoints se fait par délibération du conseil municipal en application de l'article L2122-2 du CGCT. Cette détermination du nombre d'adjoint aura pour effet direct de conditionner le nombre de candidats qu'il doit y avoir sur les listes d'adjoints.

Leur nombre ne doit pas excéder 30% de l'effectif maximal théorique du conseil municipal (arrondi à l'entier inférieur avec au minimum un adjoint).

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2121-1 et suivants relatifs aux compétences du conseil municipal,

Vu l'article L. 2122-2 du Code Général des collectivités territoriales permettant aux conseils municipaux de déterminer librement le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal,

Considérant que l'effectif légal du conseil municipal de .., étant de…., le nombre des adjoints au maire une peut dépasser….

Vu la proposition de M. (ou Mme) le maire de créer 7 postes d'adjoints au maire,

Considérant la séance d'installation du conseil municipal,

Entendu l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré,

DECIDE

- DE FIXER le nombre d'adjoints au Maire à 7, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales - et notamment l'article L2122-2 -, sans excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal;

- DE DONNER pouvoir au Maire pour l'exécution de la présente délibération et engager la commune.

Vote : ADOPTION À LA MAJORITÉ.

Pour : 26.
M. Benjamin VERDEIL - Mme Louisa KAOUANE-METAHRI - M. Jean-Luc CATHALAU - Mme Céu DA COSTA - M. Vincent TERRASSIÉ - Mme Béatrice VICENTE - Mme Danièle MAXIMILIEN - M. Pascal ROBERT-COLS - Mme Nathalie ETIENNE - M. Pierre CATHALAU - Mme Laure BONNET - M. François ROQUES - Mme Marie-Camille POUJOL-MAFFRE - M. Jules MONTELS - Mme Nathalie GAYRAUD - M. Étienne GAY - Mme Saliha AïT AïSSA - M. Jean-Pierre DILÉ - Mme Leslie LANAU - M. Kader BELMAAZIZ - Mme Karine LLUCH-SALA - Mme Béatrcie HAYMES - M. Henri BES (pouvoir M. Benjamin VERDEIL) - M. Pedro MARQUES (pouvoir Mme Céu DA COSTA). M. Frédéric LACAZEDIEU - Mme Annick POVOA.

Contre : 0.

Abstention : 7.
M. Julien BACOU - Mme Isabelle VAURS - M. Boris CORTIJOS - Mme Marine MALEPLATE - M. Joël DELMAS - Mme Thérésa RAJAOARISOA - M. Jean-Marc AUBÈS.

Absent sans pouvoir : 0.

3) Élection des adjoints :

M. Benjamin VERDEIL : liste les adjoints 7 concernés. Il la nomme « liste KAOUANE » pour le vote qui suit.

La loi du 21 mai 2025 a étendu les modalités d'élection des adjoints applicables aux communes de 1000 habitants et plus aux communes de moins de 1000 habitants (art L.2122-7-2 du CGCT). Ainsi les adjoints sont désormais élus parmi les membres du conseil municipal au scrutin secret de liste paritaire à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel (liste bloquée).

L'ordre de présentation de la liste des conseillers municipaux candidats aux fonctions d'adjoints n'est pas lie à l'ordre de présentation des candidats à l'élection municipale, et peut donc être diffèrent de celui-ci. En effet, le nombre de candidats qu'il doit y avoir sur les listes d'adjoints au maire, dépend du nombre d'adjoint décidé au préalable par délibération du conseil municipal, quelle que soit la strate de population de la commune.

Cela signifie également que les listes de candidats qui se présentent aux postes d'adjoints doivent être complètes. Aucune liste incomplète ne pourra être enregistrée par le maire avant le scrutin : il résulte de la combinaison des dispositions des articles L2122-2 et L2122-7-2 du CGCT que les listes constituées pour l'élection des adjoints doivent

nécessairement comporter un nombre de candidat égal au nombre d'adjoints fixé préalablement par le conseil municipal, sans possibilités de présenter des listes incomplètes).
Chaque liste doit impérativement être composée alternativement de candidats de chaque sexe (art L2122-7-2 du CGCT). Le non-respect de la parité doit entrainer le refus du maire d'enregistrer la liste.

Toute liste d'adjoints non paritaire au sens de l'article L.2122-7-2 du CGCT est illégale. Toutefois, aucune disposition n'impose que le maire et son premier adjoint soit de sexe différent. Le 1er adjoint peut donc être du même sexe que le maire.

Enfin, si aucun formalisme n'est requis pour la présentation des listes, l'ordre de présentation des candidats doit apparaître clairement. Le plus souvent, le dépôt de la liste de candidats aux fonctions d'adjoint sera matérialisé par le dépôt d'un bulletin de vote.

Les listes sont déposées auprès du maire, à l'occasion de chaque tour de scrutin. Il n'est pas nécessaire d'avoir été candidat au tour précédent pour figurer sur une liste se présentant au tour suivant.

Les listes sont des listes bloquées, par conséquent sans possibilité de panachage ou de vote préférentiel.

Lors du décompte des voix, seuls sont valides les bulletins de vote conformes à la liste déposée tant pour les noms des candidats que pour leur ordre de présentation. C'est pourquoi, il peut être recommandé d'imprimer à l'avance les bulletins de vote.

L'élection des adjoints est publique, au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel :

- Deux premiers tours de scrutin a la majorité absolue, puis si nécessaire un troisième tour de scrutin a la majorité relative, si aucune liste n'obtient de majorité absolue au cours les deux premiers tours.

- Sont proclames élus l'ensemble des candidats de la liste ayant remporté l'élection.

- Les adjoints entrent en fonction dès leur élection par le Conseil municipal.

Absence de formalisme : pas d'obligation d'utiliser urne et isoloir - pas de modèle-type pour le bulletin de vote.

Le vote se fait à bulletins secrets.
La liste présentée est élue à la majorité.

26 voix pour la ***liste « KAOUANE ».***
7 votes blancs.

4) <u>Lecture de la Charte de l'élu local : article L.1111-12 du CGCT</u> :

M. Benjamin VERDEIL : procède à la lecture.

La loi n° 2015 366 du 31 mars 2015 visant à faciliter l'exercice, par les élus locaux, de leur mandat, a defini les devoirs que les élus locaux doivent respecter dans l'exercice de leur mandat, ainsi que les droits dont ils disposent. Les dispositions relatives à la Charte de l'élu ont été modifiées et complétées par la loi n° 2025-1249 du 22 décembre 2025 portant création d'un statut de l'élu local.
L'article L.1111-12 du CGCT prévoit désormais que le mandat de l'élu local ..." se traduit par des droits et des devoirs prévus aux articles L. 1111-13 et L. 1111-14 du CGCT. Ces dispositions constituent la charte de l'élu local." Il convient donc pour le maire nouvellement élu de reprendre l'ensemble des dispositions relatives aux obligations (art L.1111-13 du CGCT) et aux droits des élus locaux (art L.1111-14 du CGCT) dans un document dont un exemplaire doit être lu puis remis aux conseillers (que chaque conseiller a reçu en format dématérialisé possible) lors de la première réunion du conseil municipal, accompagnée d'une copie du chapitre III du CGCT consacre aux « Conditions d'exercice des mandats locaux » (art.
L.2123-1 à L.2123-35 et R.2123-1 à D.2123-28 CGCT).

5) <u>Procéder à l'approbation du dernier procès-verbal du conseil municipal établi avant le renouvellement général</u> :

<u>Vote :</u> ABSTENTION À L'UNANIMITÉ.

Pour : **0.**

Contre : **0.**

Abstention : **33.**
M. Benjamin VERDEIL - Mme Louisa KAOUANE-METAHRI - M. Jean-Luc CATHALAU - Mme Céu DA COSTA - M. Vincent TERRASSIÉ - Mme Béatrice VICENTE - Mme Danièle MAXIMILIEN - M. Pascal ROBERT-COLS - Mme Nathalie ETIENNE - M. Pierre CATHALAU - Mme Laure BONNET - M. François ROQUES - Mme Marie-Camille POUJOL-MAFFRE - M. Jules MONTELS - Mme Nathalie GAYRAUD - M. Étienne GAY - Mme Saliha AïT AïSSA - M. Jean-Pierre DILÉ - Mme Leslie LANAU - M. Kader BELMAAZIZ - Mme Karine LLUCH-SALA - Mme Béatrice HAYMES - M. Henri BES (pouvoir M. Benjamin VERDEIL) - M. Pedro MARQUES (pouvoir Mme Céu DA COSTA). M. Frédéric LACAZEDIEU - Mme Annick POVOA - M. Julien BACOU - Mme Isabelle VAURS - M. Boris CORTIJOS - Mme Marine MALEPLATE - M. Joël DELMAS - Mme Thérésa RAJAOARISOA - M. Jean-Marc AUBÈS.

Absent sans pouvoir : 0.

M. Benjamin VERDEIL : remercie les personnes s'étant déplacées pour voir la séance du Conseil municipal ainsi que les personnes ayant visualisé ladite séance sur les réseaux sociaux.

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, LE MAIRE LÈVE LA SÉANCE À 20h30.